



2023/2024

### **UTILISATION ET DÉRIVES DES RÉSEAUX SOCIAUX**

Au regard des dérives possibles avec l'utilisation des réseaux sociaux, l'Ecole se désolidarise de tout groupe de parole de ce type.

Les images, propos concernant l'Établissement, le personnel, les élèves, renvoient leurs auteurs et les utilisateurs à leurs propres responsabilités. Ils en assument les conséquences.

Des sanctions sont prévues par le Code Civil et le Code Pénal qui peuvent donner lieu à des poursuites. Ces dérives sont susceptibles de compromettre la réinscription d'un élève.

Seules les informations émanant de l'Etablissement (Direction, Secrétariat, professeurs) sont considérées comme fiables et sincères.

Madame ..... et Monsieur, .....accusent réception de la circulaire concernant l'utilisation et les dérives des réseaux sociaux, portée à leur connaissance.

Date :

Signatures :

.....

### **DONNÉES PERSONNELLES**

Les informations recueillies pour l'inscription sont obligatoires.

Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont conservées, conformément à la loi, au départ de l'élève, dans les archives de l'établissement.

Certaines données seront transmises, à sa demande, au Rectorat de l'Académie de Paris ainsi qu'à la Fondation Pierre Fourier-Alix Le Clerc qui assure la tutelle de l'Etablissement.

Sauf opposition (du) des parents, noms, prénoms et adresse de l'élève et de ses responsables légaux seront transmis :

- à l'Association de Parents d'Elèves (A.P.E.L)
- à la société INFOCAP, qui édite le journal Notre-Dame des Oiseaux et en collecte les insertions publicitaires

Sauf opposition de votre part, une photo d'identité numérisée sera conservée par l'établissement pour l'année en cours. Elle ne sera jamais communiquée à des tiers extérieurs à l'établissement.

Des images fixes ou animées, audiovisuelles ou de multimédias, prises au cours d'activités pédagogiques ou reflétant la vie scolaire pourront être utilisées par l'établissement pour :

- une exposition au sein de l'établissement
- la présentation de l'établissement sur le site [www.ndo.fr](http://www.ndo.fr)
- le journal de l'établissement

**Nom et prénom de l'élève :** .....Classe.....

Fait à, ..... le .....

**Nom** et signature du Responsable : \*

\* Faire précéder le nom et la signature de la mention ***Vu et pris connaissance.***

*Conformément à la loi française n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous pouvez demander communication des informations vous concernant*

**Pour chaque diffusion de photos et vidéos, une demande d'autorisation sera adressée aux responsables légaux.**